

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

-----  
COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 27 JUIN 2006

L'an deux mil six, le vingt sept juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

**ETAIENT PRESENTS** : MM. Roland MARTIN, Maire, Vincent WERNER et Mme Josiane NIBLING, Adjoints, Mmes Christiane HASSENFORDER, Christine MUNSCH, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean MARIN, Jean-Marc WEBER, Bertrand MECHLER, Olivier GASSER, Hubert ROTHENBURGER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

**ABSENT avec EXCUSE** : M. Michel FUGLER, Adjoint au Maire

**ABSENT sans EXCUSE** : Néant.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Martine REININGER.

**M. Michel FUGLER, Adjoint, a donné procuration de vote à Mme Josiane NIBLING, Adjoint.**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16/05/2006
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ 25<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage « Wuenheim-Grävenwiesbach » : Dénomination d'une place
- 4/ Mise aux normes du local poterie au « Dorfhüss »
- 5/ Chasse : Avis à donner en vue de l'assermentation d'un garde-chasse du lot N°3
- 6/ Communauté de Communes : rapport d'activité 2005
- 7/ Demandes de subventions
- 8/ Refinancement de la dette
- 9/ Comptes-rendus des diverses commissions

- 10/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 11/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 12/ Divers

-----

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Il fait part de la procuration suivante :

- M. Michel Fugler à Mme Josiane Nibling

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations :

- au Comité consultatif des jeunes et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation du tournoi de football du 25 mai,
- à M. et Mme Bernard Erny qui ont mis à la disposition des organisateurs du tournoi du 25 mai leur courant électrique,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang le 30 mai,
- aux personnes qui ont donné un coup de main pour les inscriptions aux animations été proposées par l'Association « Quatre pour Un » le 10 juin,
- à toutes les personnes qui ont donné un coup de main pour l'inauguration du pôle communal le 10 juin et à la société de musique « Espérance » pour l'agrément musical,
- aux organisateurs de l'Association « Saint-Gilles » et aux participants du tournoi de volley du 11 juin,
- à M. le Curé Grosstephan, à la Fabrique de l'église et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu le 18 juin,
- aux directrices, enseignantes et enfants des écoles pour le spectacle à l'occasion de l'inauguration des plaques de nom des écoles le 23 juin,
- à l'Association « Les Amis du Sudel » pour l'organisation de la fête montagnarde le 25 juin,
- aux sapeurs-pompiers et aux agents communaux pour leurs interventions suite à l'orage du 25 juin,
- aux jeunes musiciens qui vont participé aux auditions de l'école de musique le 29 juin,

Il fait part ensuite de la carte de remerciements :

- de Mme M. Thérèse Brucker à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

**1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16/05/2006 :**

Le Procès-Verbal de la séance du 16/05/2006 est adopté à l'unanimité.

## **2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :**

A l'instar des années précédentes, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher deux jeunes habitant la commune pour une période de quatre semaines chacun.

En réponse à l'offre de la mairie, cinq candidatures ont été déposées : ont été retenus suite à un entretien :

- Mlle Céline SIFFERT : du 19/06/2006 au 13/07/2006 inclus,
- M. Stéphane MAZUREK : du 17/07/2006 au 11/08/2006 inclus.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet tout en sachant que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2006, article 6413.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **3°/ POINT : 25<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE « WUENHEIM-GRÄVENWIESBACH » : DENOMINATION D'UNE PLACE :**

Dans le cadre du 25ème anniversaire du jumelage « Wuenheim-Grävenwiesbach » dont les festivités auront lieu les 30/09 et 01/10/2006, il est suggéré de donner le nom de Grävenwiesbach à une place dans le village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, majoritairement, à l'exception de M. Marin, Conseiller, qui s'abstient :

- décide de donner le nom de Grävenwiesbach à la place devant la salle des fêtes.

M. Marin, Conseiller, a motivé son abstention par le fait qu'il aurait préféré donner le nom de Grävenwiesbach à la place de l'église.

## **4°/ POINT : MISE AUX NORMES DU LOCAL POTERIE AU « DORFHÜSS » :**

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment « Dorfhüss » est prévue la mise aux normes du local poterie situé au sous-sol. L'APAVE de Mulhouse, mandatée à ce sujet, nous a transmis un rapport de contrôle dans lequel sont énumérés les travaux à envisager.

Deux entreprises d'électricité ont été sollicitées et nous ont transmis les offres suivantes :

- SONOLEC de Soultz : 1.067,00 € H.T.
- BAUER de Burnhaupt-le-Haut : 3.168,46 € H.T.

Par ailleurs, le traitement coupe-feu 2h du local est nécessaire. Le devis des entreprises sollicitées se montent à :

- Rauschmaier S.A.S. de Colmar : 3.453,64 € H.T.
- Cilia de Marckolsheim : 3.498,00 € H.T.
- Plâtrerie Buecher de Ste Croix en Plaine : 5.295,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

- décide la mise aux normes du local poterie au « Dorfhüss »,
- retient et approuve les devis de SONOLEC de Soultz pour les travaux électriques pour un montant de 1.067,00 € HT et de l'entreprise Rauschmaier S.A.S. de Colmar pour un montant de 3.453,64 € HT pour les travaux de traitement coupe-feu 2h.
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2006, article 21318.

**5° / POINT : AVIS A DONNER EN VUE DE L'ASSERMENTATION D'UN 2ème GARDE-CHASSE DU LOT DE CHASSE N° 3 « SUDEL » :**

M. Yves HUOT, locataire du lot de chasse N° 3 « Sudel » sollicite l'avis du Conseil Municipal en vue de l'assermentation de son 2<sup>ème</sup> garde-chasse, soit

Mme MARBACH, née LICHTLE Suzanne Odile, née le 17/05/1954 à THANN conjoint collaborateur sur exploitation agricole – domiciliée 1, Rue du Ruisseau à 68500 HARTMANNSWILLER

La copie de son permis de chasser a été transmise.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis en vue de l'assermentation dudit garde-chasse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'assermentation du garde-chasse susmentionné.

**6° / POINT : COMMUNAUTE DE COMMUNES : RAPPORT D'ACTIVITE 2005 :**

L'article L 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales fait obligation au Président de la structure intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport a été transmis aux Conseillers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

**7° / POINT : DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour les demandes de subventions suivantes :

- Collège « R. Beltz » de Soultz : voyages scolaires à Lyon et en Ecosse : 3 élèves de Wuenheim x 15 € = 45 € (article 65738 : classade neige ou autre)
- Association de jumelage « Wuenheim-Grävenwiesbach » : 1.200 € (article 65748)

### **8° / POINT : REFINANCEMENT DE LA DETTE :**

Par délibération en date du 16/05/2006, le Conseil Municipal a décidé la renégociation de 3 emprunts (un auprès de Dexia Crédit Local et deux auprès du Crédit Mutuel) et a retenu les propositions du Crédit Mutuel.

Contact a été pris par la suite avec Dexia Crédit Local afin de connaître le montant exact de l'indemnité de « sortie ». C'est ainsi que nous avons appris qu'en plus du capital restant dû et de l'indemnité de remboursement anticipé, la commune devra s'acquitter de l'échéance de janvier 2007, soit 22.145.37 €.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal de s'en tenir à la seule renégociation des deux emprunts auprès du Crédit Mutuel, dont les nouvelles propositions sont les suivantes, pour un montant de 339.000 € restant à rembourser :

#### **CREDIT MUTUEL DU GRAND BALLON :**

<b>Taux variable</b>	<b>Annuités / Taux</b>	<b>Trimestrialités / Taux</b>
<b>10 ans</b>	40.761,82 € / 3,50 %	40.227,88 € / 3,45 %
<b>12 ans</b>	35.287,83 € / 3,60 %	34.816,48 € / 3,55 %

<b>Taux révisable indexé sur l'Euribor</b>	<b>Trimestrialités / Taux Euribor 3 mois</b>	<b>Trimestrialités / Taux Euribor 12 mois</b>
<b>10 ans</b>	39.818,00 € / 3,193%	40.667,44 € / 3,627%
<b>12 ans</b>	34.203,76 € / 3,193%	35.066,96 € / 3,627%

<b>Taux fixe</b>	<b>Annuités / Taux</b>	<b>Trimestrialités / Taux</b>
<b>10 ans</b>	41.380,54 € / 3,80 %	40.809,40 € / 3,75 %
<b>12 ans</b>	35.911,91 € / 3,90 %	35.409,80 € / 3,85 %

Où les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la renégociation des 2 emprunts énumérés ci-dessus,

- retient la proposition du Crédit Mutuel du Grand'Ballon pour un emprunt sur 10 ans au taux fixe de 3,75 % (trimestrialités) avec échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2007,
- charge le Maire du suivi de ce refinancement et l'autorise à signer les documents nécessaires.
- annule la délibération prise lors de la séance du 16 mai 2006.

A préciser que M. le Maire et Mme Plain, Conseillère Municipale, salariés du Crédit Mutuel, n'ont pas participé au vote.

### **9° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :**

- Commission "Voirie-Vignoble" du 18/05/2006 : réunion en mairie avec le comité du Syndicat Viticole suivie d'une sortie sur le terrain : il a notamment été question des travaux en cours dans le vignoble (Niederweingartenweg-Mackerschierweg-Oberschweighofweg-Burggraben-Ollwillergraben). La création d'une association foncière a été évoquée.
- "Toutes Commissions" du 16/06/2006 : préparation du Conseil Municipal du 27/06/2006 et informations des conseillers sur les sujets suivants :
  - \* création d'un « périscolaire » : suite des démarches
  - \* Restauration de l'orgue de Wuenheim : dossier de subvention à déposer au Conseil Général
  - \* Commission Consultative sur les déchets : suivi de l'étude TEOM/REOM
  - \* Sortie d'exploitation M. et Mme Zusatz : compte-rendu de la réunion du 3/04/2006 en Sous-Préfecture
  - \* information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs
  - \* dossier départemental des risques majeurs dans le Haut-Rhin : Wuenheim est uniquement répertorié au niveau de la sismicité (niveau faible)
  - \* déménagement du club « Fidélio » au pôle communal le 22/06/2006
  - \* Inauguration des plaques des écoles le vendredi 23/06/2006 à 18h30
  - \* demande d'une vingtaine de jeunes pour la création d'un terrain de bi-cross pour vélos : visite terrains de Cernay et Guebwiller le 17/06/2006
  - \* Maison du Sudel : la commission de sécurité a émis un avis favorable en date du 8/06/2006
  - \* Maison départementale des personnes handicapées en service depuis janvier 2006 à Colmar.

### **10° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :**

- Conseil de Communauté de Communes du 20/06/2006 : ont été abordées les questions relatives à la situation économique et au transfert de compétences, les conventions d'animations, la désignation d'un délégué à l'Association Pro Hugstein, l'étude d'impact pour la construction d'un digesteur, la dévolution de travaux d'assainissement et les affaires relatives au personnel.

### **11° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :**

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 8 déclarations d'intention d'aliéner un bien ont été signées depuis le début de l'année 2006.

**12° / POINT : DIVERS :**

- Notification subvention du Conseil Général à la Société de Tir pour la réfection de la toiture du stand de tir : 4.225 €,
- Rapport de la Brigade Verte du 01/03 au 30/04/2006 : 16 passages et/ou interventions sur le ban communal,
- Accusé de réception du Conseil Général suite à l'aide financière sollicitée pour l'aménagement d'une salle informatique pour les écoles,
- Concours « Maisons Fleuries » : Mme l'Adjoint Nibling signale, qu'à l'instar des années précédentes, ce concours sera reconduit cet été.

La séance est close à 21h00.